



Paris, le 15 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de la Commission électorale statutaire de l'AMF

Conformément au mandat qui lui avait été donné par le Bureau en application de l'article 8 al.5 des statuts, la Commission a procédé à la vérification de la validité des candidatures aux trois scrutins statutaires prévus pour renouveler les instances de l'AMF lors de son prochain Congrès.

L'ensemble des décisions ont été prises à l'unanimité des membres de la Commission*.

1/ La Commission a validé les deux candidatures à la présidence de l'Association qui lui ont été soumises, à savoir et présentées ici par ordre alphabétique du patronyme du candidat :

- celle de Monsieur Philippe LAURENT, maire de Sceaux (92), et
- celle de Monsieur David LISNARD, maire de Cannes (06).

2/ La Commission a validé les deux listes de candidats au Bureau de l'Association qui lui ont été soumises, à savoir et présentées ici par ordre alphabétique du patronyme du déposant :

- la liste « Avec Philippe LAURENT, une équipe au service de tous les maires » présentée par Monsieur Philippe LAURENT, maire de Sceaux (92), et
- la liste « Union soutenue par François BAROIN » présentée par Monsieur David LISNARD, maire de Cannes (06).

Malgré la demande portée à la connaissance de la Commission par l'un des candidats (Monsieur David MARTI, maire du Creusot) figurant sur la liste de Monsieur Philippe LAURENT de se retirer de cette liste, la Commission a estimé qu'en l'absence de dispositions particulières sur ce point dans les statuts, il lui revenait d'appliquer les principes généraux du droit électoral et la jurisprudence qui en découle : celle-ci exclut de manière constante, le retrait individuel d'une candidature après la date limite fixée pour le dépôt des listes. La Commission a donc validé cette liste en considérant que la décision de retrait ne produira pas d'effets jusqu'à ce que l'élection soit acquise.

3/ La Commission a validé les deux listes de candidats au Comité directeur de l'Association qui lui ont été soumises, à savoir et présentées ici par ordre alphabétique du patronyme du déposant :

- la liste « Avec Philippe LAURENT, une équipe au service de tous les maires » présentée par Monsieur Philippe LAURENT, maire de Sceaux (92), et
- la liste « Une AMF rassemblée et dynamisée avec David LISNARD et André LAIGNEL » présentée par Monsieur David LISNARD, maire de Cannes (06).

... / ...

* Les membres de la Commission :

- *Hervé BOUYRIE, maire de Messanges (40), président de l'Association des maires des Landes.*
- *Pierrette DAFFIX-RAY, maire de Youx (63), présidente de l'Association des maires du Puy-de-Dôme, co-présidente.*
- *Rose-Marie FALQUE, maire d'Azerailles (54), présidente de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle.*
- *Guy GEOFFROY, maire de Combs-la-Ville (77), président de l'Association des maires de Seine-et-Marne, co-président.*
- *Jean GIRARDON, maire de Mont-Saint-Vincent (71), membre du Comité directeur*
- *Norbert MELER, maire de Foix (09), président de l'Association des maires de l'Ariège.*